



RCS : DAX

Code greffe : 4001

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DAX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00523

Numéro SIREN : 498 051 135

Nom ou dénomination : AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2017 sous le numéro de dépôt 1143

# RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE DAX

Villa Gischia 55 Avenue Victor Hugo  
BP 301 - 40107 DAX CEDEX  
Tél 05.58.90.06.84 Fax 05.58.74.48.02  
E-mail : gtc.dax@greffe-tc.net

AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

23 rue de Peluche  
40140 Soustons

V/REF :

N/REF : 2009 B 523 / 2017-B-1143

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE DAX certifie qu'il a reçu le 03/05/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2016.

Concernant la société

AUDIT COACHING ET MANAGEMENT  
Société à responsabilité limitée à associé unique  
23 rue de Peluche  
40140 Soustons

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1143 le 03/05/2017

R.C.S. DAX 498 051 135 (2009 B 523)

Fait à DAX le 03/05/2017,

LE GREFFIER



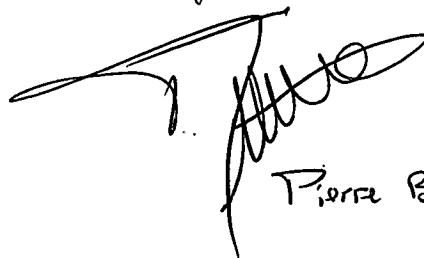
**AUDIT COACHING ET  
MANAGEMENT**

23, RUE DE PELUCHE – 40140 SOUSTONS

SIRET : 498 051 135 00024 APE : 7022Z

**LIASSE FISCALE AU 30/09/2016**

*copie conforme à l'original*



Pierre BÉNARD

①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>AUDIT COACHING ET MANAGEMENT</u>				Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>23 RUE DE PELUCHE 40140 SOUSTONS</u>														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>0</td><td>5</td><td>1</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td></tr></table>						4	9	8	0	5	1	1	3	5
4	9	8	0	5	1	1	3	5						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1, 2</u>												
				Exercice N clos le <u>30/09/2016</u>										
<b>ACTIF</b>				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012										
		Autres *	014	016										
	Immobilisations corporelles *		028	4 970	030	3 600	1 370							
	Immobilisations financières * (1)		040		042									
<b>Total I (5)</b>			044	4 970	048	3 600	1 370							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052									
		Marchandises *	060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 386	070		7 386							
		Autres * (3)	072	285	074		285							
	Valeurs mobilières de placement		080	75	082		75							
	Disponibilités		084	34 256	086		34 256							
	Charges constatées d'avance *		092		094									
<b>Total II</b>			096	42 001	098	42 001								
<b>Total général (I+II)</b>				110	46 972	112	3 600	43 372						
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1	NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			6 000							
	Écarts de réévaluation			124										
	Réserve légale			126			600							
	Réserves réglementées *			130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		)	1 029							
	Report à nouveau			134			3 866							
	Résultat de l'exercice			136			191							
	Provisions réglementées			140										
<b>Total I</b>				142			11 686							
Provisions pour risques et charges				<b>Total II</b>		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			1 821							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	22 448	)	29 865							
	Produits constatés d'avance			174										
<b>Total III</b>				176			31 686							
<b>Total général (I + II + III)</b>				180			43 372							
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

## COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AUDIT COACHING ET MANAGEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						3 0 1 0 9 1 2 0 1 6		
						1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209			210		
	Production vendue	{ Biens dont export et livraisons intracommunautaires } Services *	215			214		
			217			218	55 027	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production stockée *				224			
	Production immobilisée *				226			
	Subventions d'exploitations reçues				230	1		
Autres produits						232	55 028	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242	14 295	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	490	244	2 434	
	Rémunérations du personnel *					250	28 500	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	7 772	
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	1 837	
Total des charges d'exploitation (II)						264	54 838	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	190	
Produits financiers (III)	280	1		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)	290			Charges exceptionnelles (VI)		300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	191	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	191	314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350
		Créance due au report en arrière du déficit				346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1		352	191	
				Déficit col. 2				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * .....	334		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1		370		
				Déficit col. 2			372	

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2016

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	4 970	472		474		476	4 970					
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	4 970	492		494		496	4 970					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560	3 600	562		564		566	3 600					
TOTAL		570	3 600	572		574		576	3 600					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
Immo- bilis- ations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *		Long terme							
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
			Plus-values taxables à 19 % ①	579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)								591						
TOTAL					596	585	597	599						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <b>AUDIT COACHING ET MANAGEMENT</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>						
				TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	334	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983	191	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984	143	<b>IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA</b>					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870	143	<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800			
<b>VI DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380	7 772		
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374	11 005		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	752		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :  
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I - Production de l'entreprise</b>						
Ventes de marchandises				108		
Production vendue - Biens				109		
Production vendue - Services				141		
Production stockée				111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 1				144		
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>						
Achats de marchandises (droits de douane compris)				121		
Variation de stocks (marchandises)				122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)				123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances				125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.				133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
TOTAL 2				152		
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2				137		
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)				117		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).						
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022		
Période de référence		024		/	/	
Date de cessation		186		/	/	
<b>V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>						
Effectifs moyens du personnel * :				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.



6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

30092016

SIREN

4 9 8 0 5 1 1 3 5

Dénomination de l'entreprise

AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

Adresse (voie)

23 RUE DE PELUCHE

Code postal

40140

Ville

SOUSTONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	60

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M  Nom patronymique  BENARD Prénom(s)  PIERRENom marital  % de détention  100,00 Nb de parts ou actions  60Naissance: Date  25/08/1947 N° Département  92 Commune  RUEIL MALMAISON Pays Adresse : N°  23 Voie  RUE DE LA LUITTECode Postal  40140 Commune  SOUSTONS Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le 30092016

SIREN 4 9 8 0 5 1 1 3 5

Dénomination de l'entreprise AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

Adresse (voie) 23 RUE DE PELUCHE

Code postal 40140 Ville SOUSTONS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.



## IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01102015	et clos le	30092016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
AUDIT COACHING ET MANAGEMENT 23 RUE DE PELUCHE 40140 SOUSTONS					
SIRET	4	9	8	0	5
	1	1	3	5	0
	0	0	0	2	4
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

<b>B ACTIVITE</b>					
Activités exercées		CONSEILS		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 15%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art. 238 quinquies)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier côtée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
C2F EXPERTS 101 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE 92210 SAINT-CLOUD					
Tél: 0155390830			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
N° d'agrément du CGA			Date: 25102016		
			Lieu: SOUSTONS		
			Qualité et nom du signataire:		
			Signature:		
Tél:					

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)

**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

<b>F</b>		<b>REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>	
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>		<b>Total (a à h)</b>	

<b>G</b>		<b>REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b> (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
PIERRE BENARD	60	2016	28 500				
23 RUE DE LA LUITTE 40140 SOUSTONS							

<b>H</b>	<b>DIVERS</b>
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

<b>I</b>		<b>CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>	
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.



# AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 6.000 Euros  
Siège Social : 23 Rue de Peluche – 40140 SOUSTONS  
R.C.S. 498 051 135

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize  
et le Mardi 20 décembre  
à dix-huit heures,

Monsieur Pierre BENARD associé unique de la Société AUDIT COACHING ET MANAGEMENT, au capital de 6 000 Euros dont le siège social est au 23, Rue de Peluche – 40140 SOUSTONS et gérant de ladite société.

### DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice au report à nouveau.

Conformément à la Loi, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'ASSOCIE UNIQUE



# AUDIT COACHING ET MANAGEMENT

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 6.000 Euros  
Siège Social : 23, Rue de Peluche – 40140 SOUSTONS  
R.C.S. 498 051 135

## RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Le soussigné Monsieur Pierre BENARD, Gérant de la société AUDIT COACHING ET MANAGEMENT a en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 établi le présent rapport de gestion :

### ACTIVITE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES

Pour ce deuxième exercice d'une durée de 12 mois :

Le chiffre d'affaires s'élève à 55.027 Euros.

Les charges d'exploitation sont de 54.838 Euros.

Le résultat d'exploitation est 190 Euros.

Le résultat net après le résultat financier et l'impôt sur les sociétés est de 191 Euros.

L'exercice de 2016/2017 devrait faire apparaître un résultat au moins équivalent au dernier exercice.

### AFFECTATION DES RESULTATS

Le gérant propose d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 septembre 2016 au report à nouveau.

Conformément à la Loi, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

### ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Le Gérant

